

Facilitation à la vaccination avec l'*AstraZeneca* de certains professionnels de plus de 55 ans considérés comme plus exposés au virus avec des plages horaires dédiées dans des centres de vaccination dès le weekend des 17 et 18 avril.

Sont éligibles à ce dispositif lorsqu'ils sont plus de 55 ans :

- les professeurs des écoles, collèges et lycées ; les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ; les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) ; les professionnels de la petite enfance – dont les assistants maternels ; les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse et les professionnels de la protection de l'enfance ;
- les policiers nationaux et municipaux ; les gendarmes et les surveillants pénitentiaires.

Cette solution sera proposée a minima pour les deux prochaines semaines, y compris les weekends.

En fonction du volume de doses consommé au cours lors des premiers jours du dispositif, un réassort en doses sera effectué au cours de la semaine prochaine.

Sur le plan de l'organisation de la vaccination dans les Yvelines :

→ Le centre de Saint-Germain-en-Laye accueillera ce samedi et ce dimanche de 9h à 18h tous ces personnels prioritaires volontaires, de plus de 55 ans, pour leur proposer une vaccination en *AstraZeneca*.

Le centre se situe : Gymnase Philippe-Pivert (Lycée International) - Face au 101, rue Saint-Léger - 78 100 Saint-Germain-en-Laye.

- Les professionnels devront présenter sur place un justificatif (en plus de leur carte vitale) : carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment), déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés.

Parallèlement, ces professionnels pourront bien entendu aussi continuer, dans le cadre du droit commun, à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des médecins et des pharmaciens.

Lorsqu'ils ont plus de 60 ans, ils sont également éligibles à la vaccination en centres de vaccination par *Pfizer* et *Moderna*, et strictement sur rendez-vous via *Doctolib*.